



VILLE DE COLOMBES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2023

N°**28**

Conseillers en exercice : 53
Présents : 44
Représentés : 7
Absents : 2

Ayant voté pour : 51
Ayant voté contre : 0
Abstentions : 0
Ne prenant pas part
au vote : 0

OBJET : CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS LA
SCIENCE SE LIVRE PORTÉ PAR LE
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'appel à projets « La Science se livre » annexé à la présente délibération,

Vu la note de synthèse annexée à la présente délibération,

Considérant l'intérêt de la Ville à développer des actions culturelles de sensibilisation aux questions scientifiques et à leur place dans la société,

Considérant la mobilisation de la Ville pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 en tant que Collectivité hôte et Terre de Jeux,

Sur l'avis de la Commission Unique,
Après avoir entendu le rapporteur,

DELIBERE

Article 1 : Autorise la Ville à candidater à l'appel à projets « La Science se livre » sur le thème « sports et sciences » porté par le Département des Hauts-de-Seine.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 092-219200250-20231023-D2023_10_28-DE

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à solliciter auprès du Département des Hauts-de-Seine une subvention dans le cadre de cette opération culturelle et à signer tous les actes y afférents.

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2023 à l'Hôtel de Ville et de la réception en préfecture le 23 octobre 2023
Identifiant de l'acte :

Fait à Colombes



Le Maire,

Signé électroniquement.
CHAIMOVITCH Patrick

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.